

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAYANA COUTURE »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Centre,
Rue Sassandra, non loin de l'Eglise Catholique Ste
Thérèse, Lot 227, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAYANA COUTURE »

Objet :

- COUTURE
- BRODERIE
- CONFECTION
- VENTE D'ARTICLES SCOLAIRES
- IMPORT-EXPORT
- COMMERCE GENERAL
- VENTE DE VETEMENTS
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Centre,
Rue Sassandra, non loin de l'Eglise Catholique Ste
Thérèse, Lot 227, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle MOURAD DIANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04112 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51784/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

